

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14
 un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au directeur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITE-BULLIET et C^{ie}, 20, rue de la Banque (rue de la Harpe, n° 100).
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné par la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITE-BULLIET et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Ce numéro a un supplément.

CORPS LÉGISLATIF

(Compte-rendu analytique.)

Séance du Mercredi 20 Mai.

Suite et fin. — Voir le supplément.

M. Thiers se lève pour parler. *Voix nombreuses.* Assez! assez! (Bruit prolongé.)

M. Thiers. Puisque l'incident a pris naissance, il faut qu'il soit vidé. (Bruit. — Assez! assez!)

M. le président Schneider. Je prie M. Thiers de tenir compte du sentiment de la Chambre, qui paraît penser que l'incident est vidé.

Voix diverses. Oui! oui! — Non! non! M. le vicomte Clary. Vous avez entendu M. Aime Gros, entendez aussi M. Thiers. (Bruit.)

M. Thiers. On a soulevé l'incident et on ne veut pas le laisser vider! (Parlez! parlez!)

M. le Président Schneider. Vous avez la parole.

M. Thiers. M. Gros me fait dire ce que je n'ai pas dit. Je me suis borné à citer les paroles de la maison Vaucher, à dire avec elle qu'en Alsace, 300.000 brochures se trouvaient dans les mains des créanciers et sous leur administration, que 300.000 autres avaient été obligées de recourir au crédit étranger et se trouvaient grevées d'hypothèques. Je n'ai pas dit autre chose. (Bruit.)

M. de Dalmas. Ce n'est pas le moyen de leur venir en aide.

M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce. La maison Vaucher ne l'a pas dit à la tribune. (Très-bien!)

M. le président Schneider. Monsieur Thiers, je vous prie de remarquer que la Chambre par des manifestations répétées a montré qu'elle désirait la clôture de l'incident. (Où il est!)

M. Thiers. On nous dit que la phrase n'avait pas été portée à la tribune. (Bruit.) Cela est bon à dire. (Bruit prolongé.)

Voix diverses. Consultez la Chambre!

M. Thiers. Elle ne peut prononcer la clôture avant d'avoir entendu ma réponse. (Nouveau bruit.)

M. le président Schneider. La Chambre peut tout ce qu'elle juge bon. Vous êtes intervenu dans le débat par une interruption. Aucun droit ne serait méconnu par la clôture de l'incident.

M. Thiers. J'en appelle à la justice, à la dignité de la Chambre. (Exclamations.)

M. le baron Geiger. Vous ne pouvez pas avoir le droit de discuter à la tribune le crédit d'un industriel; la liberté de la tribune ne va pas jusque là. Si j'étais cet industriel, je vous ferais un procès. (Très-bien! très-bien!)

Plusieurs voix. La clôture!

M. le président Schneider. Je suis forcé de consulter la Chambre.

La Chambre, décide que la discussion de l'incident continuera.

M. le président Schneider. La parole est à M. Thiers sur l'incident, mais sur l'incident seulement.

M. Thiers. Je remercie la Chambre de m'accorder la parole. Je n'en abuserai pas. L'honorable M. Gros et d'autres interrupteurs. (Bruit prolongé.)

M. le président Schneider. La parole a été maintenue à M. Thiers. Je demande qu'il soit écouté en silence, et j'espère que M. Thiers, par ses paroles, ne motivera pas de nouvelles interruptions. (Très-bien! très-bien!)

M. Thiers. On me reproche d'avoir porté ce fait à la tribune. Je m'étonne qu'un habitant de l'Alsace me fasse ce reproche. Ce que j'ai dit a été l'objet de longues polémiques en Alsace; les journaux s'en sont emparés et le public s'en est occupé pendant deux mois. Je n'ai rien appris à personne. Je n'ai porté à la tribune qu'un fait connu de tout le monde, dont la presse s'était occupée et dont l'authenticité était établie par la déclaration des intéressés, et notamment de la maison Vaucher. Je n'ai donc porté à la tribune qu'un fait dont la connaissance était indispensable à la discussion. (Très-bien! très-bien!) sur quelques bancs.)

M. Aime Gros. Je n'ai pas l'habitude d'être un interrupteur; que l'honorable M. Thiers me permette de ne pas accepter le titre qu'il m'a donné. (Très bien! très bien!) Je déclare formellement qu'il est à ma connaissance que les brochures et métiers à filer, qui se servent de l'interruption de la maison Vaucher, n'appartiennent pas à des industries en déconfiture. Je relève ce fait parce que je ne voudrais à aucun prix laisser s'accréditer dans le public cette appréciation que toutes les maisons en rapport d'affaires avec M. Vaucher sont en déconfiture. (Très-bien! très-bien!) L'industrie de l'Alsace est malade, mais elle ne l'est certainement pas au point que l'indiqueraient les déclarations faites par l'honorable M. Thiers. C'est ce que je tiens à constater, à proclamer très-haut. (Vive approbation.)

M. de Dalmas. Je demande la parole.

M. le président Schneider. L'incident est clos. M. le ministre d'Etat a la parole.

M. le ministre. Malgré l'acidité des détails auxquels j'ai cru devoir me livrer sur les industries textiles, j'espère que la Chambre aura compris que le Gouvernement était dans l'obligation impérieuse de préciser par des chiffres, par des documents authentiques, la situation industrielle, après les paroles graves prononcées dans cette enceinte, et le tableau sinistre qu'on a fait de toutes les industries de notre pays. (Très bien! très-bien!)

Je ne veux plus discuter ces questions de détail; je veux envisager la situation de notre commerce international dans ses grandes lignes, dans ses vérités, dans ses splendeurs; je ne prononcerai plus le mot de métallurgie ou d'industrie textile. Je ne donnerai que deux ou trois chiffres.

On attaque le traité de 1860. Quel est le caractère utile, civilisateur, du commerce d'une nation avec une autre? C'est quand l'une accepte des matières premières et que l'autre reçoit des produits manufacturés.

L'Angleterre importe 659 millions de valeurs en France. Dans ce chiffre, il y a 468 millions de matières premières et 145 millions de produits manufacturés.

Nous exportons 1,163 millions de valeurs, sur lesquelles il y a 457 millions de produits manufacturés et 306 millions de produits alimentaires.

Et ce sont là les relations internationales que l'on veut détruire, qu'on dénonce à l'indignation du pays, qu'on accuse de tarir les sources de la richesse française et d'anéantir l'industrie du pays! (Très-bien! très-bien!)

Envisageons les résultats, non pas d'une manière mesquine, non pas en considérant la situation de tel ou tel industriel, de tel ou tel produit, mais dans la splendeur des relations commerciales entre deux nations faites pour s'entendre. Quand l'une apporte les matières premières nécessaires à l'industrie, et que l'autre consomme les produits manufacturés, on dénoncerait ces rapports, on voudrait les détruire! Ce serait aller contre les intérêts les plus manifestes du pays. (Très-bien! très-bien!)

Faut-il maintenant envisager le commerce général? Je ne donnerai que quelques chiffres éloquentes. Prenons l'ensemble de l'importation et de l'exportation des produits manufacturés.

Nous importons en France 200 millions de produits manufacturés et nous en exportons sur les marchés étrangers 1,700 millions. Et vous prétendez que notre industrie n'est pas viable, qu'elle n'a pas la puissance, la vitalité nécessaires, lorsque, sans protection, subsistent des tarifs rigoureux, elle s'empara ce point des marchés étrangers, qu'elle peut y porter 1,700 millions de produits manufacturés!

Vous allez aller plus loin? Comparons le commerce de l'Angleterre et celui de la France avec l'Europe. On parle toujours de la supériorité des moyens de production de l'Angleterre; l'Angleterre nous domine donc partout, nous sommes donc une puissance secondaire? Voyons quelle est la situation. L'Angleterre importe sur tous les marchés de l'Europe pour 1,600 millions de produits; la France importe sur ces mêmes marchés 2,300 millions, soit en notre faveur une supériorité de 700 millions. Essayez de discuter ces chiffres, de les contester!

La France faible, l'on elle cesse d'être puissante, c'est sur le marché de l'Orient, que le système protecteur lui a fermés. On lui disait: Gardez-vous d'aller en Orient, nous y trouverons l'Angleterre toute puissante. La France n'a pas osé y aller, elle y a envoyés ses produits, et elle y a pris l'Angleterre pour concurrente.

L'honorable M. Enlle Olivier disait il y a deux jours: Pourquoi ne vous adressez-vous pas aux 20 millions que représentent les colonies de l'Angleterre et on lui répondait: C'est rés-difficile! Mais est-ce que les colonies anglaises nous sont fermées? Est-ce que nos produits n'y sont pas reçus sur un pied de parfaite égalité? Si vous sommes devenus les premiers en Europe, pourquoi ne le deviendriez-vous pas aussi ailleurs? Vous le pouvez si vous en avez l'énergie et la volonté. Au point de vue de l'émulation, de la grandeur du but, l'énergie de la volonté agit dans le monde de l'intelligence. (Applaudissements.)

Il y a des moments où je demanderais à Dieu une puissance surnaturelle pour faire pénétrer ma conviction dans vos esprits. Je suis profondément convaincu que c'est la protection qui a été l'expansion de notre commerce, et qu'un jour la France, sur les marchés mêmes de l'Orient, sera aussi grande que l'Angleterre, mais à la condition de ne vouloir pas vivre de ces conseils timorés qui ébranlent le cœur et l'intelligence. (Nouveaux applaudissements.)

Il y a une crise. Les industries textiles souffrent, l'industrie métallurgique aussi, quelques fourneaux et la houille même se sont éteints, c'est vrai. Mais les crises sont-elles donc chose nouvelle dans le monde du commerce? Non; eut-il pas en 1825 une crise considérable? Les crises se renouvellent-elles périodiquement? N'en avons-nous pas vu des exemples en 1837, 1847 et 1857? En 1857, l'industrie des draps ne vit elle pas ses produits baisser de 30 0/0 en quelques jours?

C'est là le sort de l'industrie Dieu ne nous accorde pas une éternelle et sereine prospérité. L'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne ont souffert communément. J'ai là les rapports de nos consul à Liège, à Charleroi, à Verviers. J'ai des documents authentiques sur la détresse industrielle en Angleterre, en Allemagne. La Prusse orientale n'a-t-elle pas été la proie d'une famine qui a inspiré les plus vives inquiétudes au gouvernement?

Quelles ont été les causes de cette crise générale?

Il y en a deux concomitantes.

D'abord un entrainement engendré dans la production, ensuite un resserrement subit de la consommation. Le coton est venu reprendre sa place et pousser le lin et la laine; toutes les productions se sont développées néanmoins sans l'essor de la consommation suffirait à les absorber. Je pourrais citer telle ville où il s'est fondé dix établissements pour la filature de lin. Le même fait s'est produit en Allemagne et en Angleterre.

Puis le coton a reparu, filé et tissé, il s'est présenté en concurrence avec le lin et la laine. L'industrie sidérurgique elle-même a vu les chemins de fer diminuer leur consommation. Tout cela a eu lieu en même temps. La guerre (Allemagne de 1866 a pesé et pèse encore sur la richesse du Zollverein. L'Italie s'est mêlée à la lutte; elle y a gagné une province, mais elle a vu le papier monnaie envahir ses marchés et les progrès de son industrie reculer pour longtemps.

Et croyez-vous qu'une fois les guerres terminées, la prospérité revienne immédiatement à ce pays, retrouve instantanément sa puissance de production et de consommation? La fin de la guerre de la sécession aux Etats-Unis a-t-elle mis un terme à toutes les souffrances? Vous avez en ce moment 50,000 ouvriers sans pain à New-York. Qu'est devenue la puissance de travail et de consommation du Sud? Ai-je besoin d'appeler les guerres du Brésil avec le général Lopez? Celles du Chili et du Pérou? Toutes ces guerres n'ont elles pas atteinte notre commerce? Et au-dessus, dominant ce funeste tableau, n'avons-nous pas l'élevation de prix des denrées alimentaires, qui a enlevé 1,200 millions en France à la consommation des tissus?

Après cela, vous vous étonnez des souffrances et des douleurs de l'industrie française! Ces douleurs, elles sont communes à tous les centres manufacturiers; mais je le dis avec un mélange de consolation, l'orage s'éloigne, les nuages se dissipent et nous pouvons espérer que le soleil va bientôt briller à l'horizon.

Où, depuis quinze jours, à travers les douloureux débats qui ont retenti à cette tribune, les manufacturiers ont repris confiance, la crise semble s'éloigner et la prospérité s'appelle à réparaître.

Ce serait quelque chose de providentiel, car il y a deux ou trois ans, lorsque les céréales étaient à bas prix, on en accusait le Gouvernement. On lui disait: Vous avez supprimé l'échelle mobile, vous avez ruiné le paysan qui vous avait donné sa confiance et qui maintenant arrose de ses sueurs son sillon stérile. Aujourd'hui c'est l'industrie manufacturière qu'on rejette contre nous; une crise l'atteinte, c'est le Gouvernement qui doit en supporter la responsabilité! J'espère que la Providence répondra, et que bientôt la prospérité industrielle sera le châtiement de nos accusateurs. J'en ai dit assez sur ce point; j'arrive au fond du débat.

Que voulons-nous faire? Que nous demandons-nous?

On nous demande de dénoncer le traité de commerce; eh bien, nous vous répondrons fermement: NON! (Très bien! très bien! — Bravos répétés sur un grand nombre de bancs.)

Nous attachons à cet ordre économique notre honneur; nous ne briserons pas le lien que nous avons contracté avec l'Angleterre. (Très bien! très-bien!)

Ce traité, il arrive à son terme décennal, il ne vivra plus désormais que d'année en année; vous pourrez le discuter tous les ans dans cette Chambre, vous pourrez en provoquer la dénonciation. Nous discuterons, si vous le voulez; mais une dénonciation, nous ne l'accepterons pas, nous ne la subirons pas. (Nouvelle approbation.)

On nous demande subsidiairement ce que nous voulons faire. Je réponds: Nous marcherons d'un pas attentif et modéré. (Assentiment.) Les convictions absolues sont mauvaises conseillères, il y a des intérêts politiques, des traditions, des convictions, il faut les respecter jusqu'à ce qu'on ait pu les ramener à soi. (Très-bien! très-bien!)

Nous ne marcherons dans notre voie libérale, (e le répète, que d'un pas modéré et prudent. Comment y marcherons nous?

Je le déclare tout d'abord; nous ne ferons un pas qu'éclairés par la publicité et par l'enquête sur les intérêts qu'il s'agira de régler entre les nations et la France. (Nouvelle approbation.)

Il y a deux moyens de modifier les tarifs; par les traités de commerce ou par le recours au pouvoir législatif. Quelle voie suivrons-nous?

Le Chef de l'Etat est le représentant absolu de la France vis-à-vis de l'étranger. Mais on a eu raison de dire, le traité de commerce est l'exercice d'un pouvoir qui comporte des circonstances exceptionnelles. (Vive approbation.) Ce droit, il est constitutionnel, nous devons le respecter; mais, je n'hésite pas à le déclarer, la puissance de notre conviction est telle que notre tendance, en ce qui concerne la réforme des tarifs de nos douanes, c'est le recours au pouvoir législatif. (Vifs applaudissements.) C'est à lui, c'est à la publicité, c'est à la lutte, c'est à la contradiction que nous nous adresserons. Nous avons bien fait en 1860, et nous ferons bien en changeant de procédé dans l'avenir, non que nous abandonnions le droit constitutionnel du Chef de l'Etat, mais nous saurons en régler l'usage selon les nécessités sociales, selon les nécessités du pays; et, devant le Corps législatif qui nous a prouvé sa confiance, nous viendrons discuter les questions de douanes, les questions de prospérité de notre industrie, bien certain que nos convictions seront communes. (Où il est!)

Ces questions comment les discuterons-nous? nous les discuterons en conservant notre boussole, décidés à poursuivre le progrès, à nous opposer d'une manière énergique au recul qu'on veut nous conseiller. (Très-bien! très-bien!)

Nous marcherons avec le sentiment du progrès. Eh! pourquoi donc, en effet, ces relations internationales, ces chemins de fer qui effacent les frontières des nations, ces télégraphes électriques, qui rendent l'instabilité des communications entre les peuples, si l'on doit rester encore dans les restrictions douanières, dans l'isolement industriel? (Très-bien! très-bien!)

Nous marcherons en avant, messieurs, car là est le progrès.

Le progrès je ne peux pas m'arrêter à cette pensée sans admirer tout à la fois la grandeur de ses moyens et leur fragilité.

Dieu nous donne les communications rapides, instantanées, de l'électricité. Pour notre orgueil, quelle puissance! Mais en même temps, dans ce pouvoir énergétique et fécond, quelle fragilité! Quel morveilleux, un enfant peut le détruire; ce rail rapide, un homme peut le faire disparaître.

Ainsi, nous marchons sous le sentiment de l'influence divine, avertis tout à la fois et de notre puissance et de notre faiblesse. (Mouvement prolongé.)

Il faut avoir confiance, il faut aller en avant dans cette voie de progrès; il ne faut pas s'attarder dans la lutte. Si savez-vous ce qu'un jour diront nos neveux, l'honneur qu'ils feront à ces discussions? Ce sera de les oublier, de ne plus se souvenir de ces luttes sarranées de tarifs, de ces luttes contre les principes de la liberté commerciale. ... Oui, l'honneur sera toute leur histoire; car dans ce grand mouvement du progrès, on ne se souviendra plus alors de ces limitations d'autrefois, qui conseillaient de se protéger contre les relations internationales, contre le mouvement fécond du commerce des peuples. (Très bien! très bien!)

Voilà l'avenir de ces discussions: l'oubli! Ceux qui y ont pris part seront oubliés avec elles. Il ne restera que la grandeur du pays au sein de cette liberté commerciale qui régna les relations de tous les peuples. (Acclamations. — Applaudissements prolongés. — M. le ministre, en descendant de la tribune, est entouré et reçoit les félicitations de ses collègues et d'un très grand nombre de députés.)

Voix diverses. La clôture, la clôture! M. le président Schneider. Y a-t-il des observations contre la clôture? (Où il est! — Non! non!)

Plusieurs membres demandent à la fois la parole.

M. le président Schneider. Si la discussion continue, la parole, dans l'ordre des inscriptions, est à M. Jules Simon.

M. Jules Simon. Si j'avais à faire un discours de six heures ou de quatre heures, je ne commencerais pas en ce moment. Mais je ne prends la parole que pour quelques instants, afin de remplir un devoir d'honneur. Car dans une question où nous ne voulons pas parler, nous ne devons pas, cependant nous taire.

C'est une explication plutôt qu'une démonstration que je vous apporte.

Cette discussion, depuis huit jours, ressemble à une sorte d'enquête sur l'état de l'industrie française. Ceux qui ont pu craindre que les détails douloureux apportés à cette tribune n'eussent de mauvais effets sur l'opinion publique et le mouvement des affaires, doivent être rassurés, puisque M. le ministre lui-même a déclaré que non seulement il n'y a pas de découragement, mais que la prospérité commence. En tout cas, j'appartiens à une école qui ne craint pas la publicité et qui croit que le remède n'est possible à trouver que si le mal se produit au grand jour.

Je laisse de côté les discussions techniques. Ce qui a tenu le plus de place dans cette discussion, ce ne sont pas les principes, c'est la statistique, ce sont les chiffres.

J'ai une objection contre la statistique: c'est que les hommes les plus compétents apportent souvent des chiffres qui se contredisent, et qui pourtant sont authentiques et puisés aux mêmes sources; puis des mêmes chiffres on fait sortir des conclusions contraires.

Les principes, au contraire, ont quelque chose de précis, et de persévérant. Quand on se guide par les principes, ce n'est pas une crise momentanée qui peut obscurcir la vue; on peut voir au-delà, prévoir ce qui se passera.